

# Les Infos de Base

mercredi 27 janvier 2010  
volume 13, numéro 4  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 4 du 27 janvier 2010. Les modifications apportées par L.Q. 2009, c. 61 et entrées en vigueur au 11 février 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 février 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 4 du 27 janvier 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 3 du 23 janvier 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 février 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 4 du 27 janvier 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 3 du 23 janvier 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2009.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 21 janvier 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, Édition spéciale, fascicule n° 1 du 22 janvier 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 22 janvier 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, Édition spéciale, fascicule n° 1 du 22 janvier 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 31 janvier 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 23 janvier 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 23 janvier 2010.

Dans son édition de février, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 629 termes ou mots de renvoi pertinents.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

*Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée*, L.R.Q., c. **A-5.01**.

*Cette désignation alphanumérique a été attribuée par la mise à jour no 79 des Lois refondues du Québec.*

*Loi sur l'administration financière*, L.R.Q., c. **A-6.001**, ann. 1, 2, 3.

*Modifications aux annexes 1, 2 et 3 de la Loi sur l'administration financière*, D. 13-2010 du 13-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 605.

*Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*, L.R.Q., c. **C-6.2**.

*Cette désignation alphanumérique a été attribuée par la mise à jour no 79 des Lois refondues du Québec.*

*Loi sur l'Institut national des mines*, L.R.Q., c. **I-13.1.2**.

*Cette désignation alphanumérique a été attribuée par la mise à jour no 79 des Lois refondues du Québec.*

*Loi sur les instruments dérivés*, L.R.Q., c. **I-14.01**.

*Cette désignation alphanumérique a été attribuée par la mise à jour no 79 des Lois refondues du Québec.*

*Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse*, L.R.Q., c. **O-5.2**.

*Cette désignation alphanumérique a été attribuée par la mise à jour no 79 des Lois refondues du Québec.*

*Loi visant à favoriser la protection des personnes à l'égard d'une activité impliquant des armes à feu*, L.R.Q., c. **P-38.0001**.

*Cette désignation alphanumérique a été attribuée par la mise à jour no 79 des Lois refondues du Québec.*

*Loi sur le recouvrement du coût des soins de santé et des dommages-intérêts liés au tabac*, L.R.Q., c. **R-2.2.0.0.1**.

*Cette désignation alphanumérique a été attribuée par la mise à jour no 79 des Lois refondues du Québec.*

*Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité*, L.R.Q., c. **R-19.1**.

*Cette désignation alphanumérique a été attribuée par la mise à jour no 79 des Lois refondues du Québec.*

*Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant*, L.R.Q., c. **R-24.0.1**.

*Cette désignation alphanumérique a été attribuée par la mise à jour no 79 des Lois refondues du Québec.*

*Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant*, L.R.Q., c. **R-24.0.2**.

*Cette désignation alphanumérique a été attribuée par la mise à jour no 79 des Lois refondues du Québec.*

*Loi sur les services de santé et les services sociaux*, L.R.Q., c. **S-4.2**, aa. 60, intitulé de la sous-section 2.1 de la section II du chapitre 1 du titre 1 de la partie III, 346.0.1, 346.0.6, 346.0.8, 346.0.10, 346.0.11, 346.0.12, 346.0.19, 346.2.20, 346.0.21, 530.8, 531.1.

*Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la certification de certaines ressources offrant de l'hébergement pour des clientèles vulnérables*, L.Q. 2009, c. 46, aa. 1-11, 13, 14.

*Loi sur le transfert de valeurs mobilières et l'obtention de titres intermédiés*, L.R.Q., c. **T-11.002**.

*Cette désignation alphanumérique a été attribuée par la mise à jour no 79 des Lois refondues du Québec.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Tarif d'honoraires et des frais de transport des huissiers*, [R.R.Q., c. **H-4.1**, r. 1], aa. 12, 22, ann. 1.

*Règlement modifiant le Tarif d'honoraires et des frais de transport des huissiers*, D. 15-2010 du 13-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 605, aa. 1-4.

*Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits du Fonds québécois de la*

*recherche sur la société et la culture*, [R.R.Q., c. **M-30.01**, Décision du 23-10-09, (2009) 141 G.O. 2, 5323], remplacé.

*Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture*, Décision du 11-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 609, a. 12.

*Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture*, [R.R.Q., c. **M-30.01**, Décision du 11-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 609], nouveau.

*Règlement des producteurs d'oeufs d'incubation sur le contingentement*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 270], aa. 1.1, 2, 4.1, 8.8, 8.37-8.47, 15.1, 29, 30, 60, 62, 95.1.

*Règlement modifiant le Règlement des producteurs d'oeufs d'incubation sur le contingentement*, Décision 9318 du 12-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 625, aa. 1-11.

*Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 289.1], aa. 7, 9, 55, 71, 72, 92.1-92.8, 121.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, Décision 9319 du 12-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 627, aa. 1-7.

*Règlement édictant des mesures transitoires pour l'application de la Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives*, [R.R.Q. **2009, c. 25**, D. 12-2010 du 13-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 605], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, L.R.C. 1985, ch. **B-3**, aa. 54, 60, 65.11, 69, 69.1, 84.1, 84.2, 86, 88, 149.

*Loi sur la reprise économique (mesures incitatives)*, L.C. 2009, ch. 31, aa. 63-65;

*Loi sur l'équité pour les travailleurs indépendants*, L.C. 2009, ch. 33, aa. 21-26.

*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, L.R.C. 1985, ch. **B-7**, ann. I, aa. V, XII, annexe L.

*Loi sur la reprise économique (mesures incitatives)*, L.C. 2009, ch. 31, aa. 20-22.

*Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, L.R.C. 1985, ch. **C-36**, aa. 6, 11.09, 38.

*Loi sur l'équité pour les travailleurs indépendants*, L.C. 2009, ch. 33, aa. 27-29.

*Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. **C-46**, aa. 56.1, 130, 183, 342, 342.01, 356, 366, 368, 368.1-369, 402.1-403, 738.

*Loi modifiant le Code criminel (vol d'identité et inconduites connexes)*, L.C. 2009, ch. 28, aa. 1-11.

*Loi sur la taxe d'accise*, L.R.C. 1985, ch. **E-15**, aa. 132.1, 149, 169, 174, 178.3, 178.4, 202, 220.04, 225.2, 236.01, 236.2, 236.3, 253, 259, 277.1, 278.1, 280.11, 281.1, 284.01, 326, 327.

*Loi sur le cadre du choix provincial en matière fiscale*, L.C. 2009, ch. 32, aa. 3-5, 7-9, 13, 16, 20, 23-26, 29, 37-43.

*Code canadien du travail*, L.R.C. 1985, ch. **L-2**, a. 206.3.

*Loi sur l'équité pour les travailleurs indépendants*, L.C. 2009, ch. 33, a. 30.

*Loi sur la sécurité de la vieillesse*, L.R.C. 1985, ch. **O-9**, aa. 2, 13.

*Loi sur l'équité pour les travailleurs indépendants*, L.C. 2009, ch. 33, aa. 31, 32.

*Loi sur la pension de la fonction publique*, L.R.C. 1985, ch. **P-36**, ann. I.

*Loi sur la reprise économique (mesures incitatives)*, L.C. 2009, ch. 31, a. 62.

*Loi sur la Cour canadienne de l'impôt*, L.R.C. 1985, ch. **T-2**, a. 18.29.

*Loi sur l'équité pour les travailleurs indépendants*, L.C. 2009, ch. 33, a. 33.

*Loi de l'impôt sur le revenu*, L.R.C. **1985 (5e suppl.)**, ch. **1**, aa. 80.3, 108, 118.04, 118.05, 118.3, 118.61, 118.8, 118.81, 118.91, 188.92, 118.94, 118.95, 122.72, 127.531, 128.

*Loi sur la reprise économique (mesures incitatives)*, L.C. 2009, ch. 31, aa. 2-15.

*Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada — Nouvelle-Écosse sur les*

*hydrocarbures extracôtiers*, L.C. **1988**, ch. **28**, aa. 246, 247, intertitre précédant l'article 248, 248.

*Loi sur la reprise économique (mesures incitatives)*, L.C. 2009, ch. 31, aa. 47-50.

*Loi sur la radiodiffusion*, L.C. **1991**, ch. **11**, a. 46.1.

*Loi sur la reprise économique (mesures incitatives)*, L.C. 2009, ch. 31, a. 23.

*Loi sur l'assurance-emploi*, L.C. **1996**, ch. **23**, aa. 2, 7, 7.1, 10, 12, 23, 23.1, 54, 65.21, 69, 77, 97, 99, 106, 126, 145, 152.01-152.34, 153.2.

*Loi d'exécution du budget de 2008*, L.C. 2008, ch. 28, aa. 125, 129;

*Loi sur l'équité pour les travailleurs indépendants*, L.C. 2009, ch. 33, aa. 2-15, 16 (partie), 17.

*Tarif des douanes*, L.C. **1997**, ch. **36**, a. 133.

*Loi sur la reprise économique (mesures incitatives)*, L.C. 2009, ch. 31, a. 51.

*Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada*, L.C. **1997**, ch. **40**, aa. 37, 53.

*Loi sur la reprise économique (mesures incitatives)*, L.C. 2009, ch. 31, aa. 44, 45.

*Loi d'exécution du budget de 1998*, L.C. **1998**, ch. **21**, a. 43.

*Loi d'exécution du budget de 2008*, L.C. 2008, ch. 28, a. 96.

*Loi sur les marques olympiques et paralympiques*, L.C. **2007**, ch. **25**, ann. 2.

*Décret modifiant l'annexe 2 de la Loi sur les marques olympiques et paralympiques*, DORS/2009-332 du 10-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can.* II, 2608, aa. 1-3.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi sur l'aéronautique*, L.R.C. 1985, ch. **A-2**.

*Règlement sur la sûreté aérienne — Vancouver 2010*, DORS/2009-298 du 05-11-09, (2009) 143 *Gaz. Can.* II, 2180, nouveau.

*Loi sur la Société d'assurance-dépôts du*

*Canada*, L.R.C. 1985, ch. **C-3**.

*Règlement administratif de la Société d'assurance-dépôts du Canada sur les primes différentielles*, DORS/99-120, aa. 7, 12, 15, 17, 18, ann. 2.

*Règlement administratif modifiant le Règlement administratif de la Société d'assurance-dépôts du Canada sur les primes différentielles*, DORS/2010-4 du 18-12-09, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 7, aa. 1-10.

*Loi sur la Société canadienne des postes*, L.R.C. 1985, ch. **C-10**.

*Règlement sur les droits postaux de services spéciaux*, C.R.C., ch. 1296, ann. VII.

*Règlement modifiant le Règlement sur les droits postaux de services spéciaux*, DORS/2009-289 du 08-10-09, (2009) 143 *Gaz. Can.* II, 2093, a. 1.

*Règlement sur les envois de la poste aux lettres du régime postal international*, DORS/83-807, ann. IV.

*Règlement modifiant le Règlement sur les envois de la poste aux lettres du régime postal international*, DORS/2009-288 du 08-10-09, (2009) 143 *Gaz. Can.* II, 2090, a. 1.

*Règlement sur les envois poste-lettres*, DORS/88-430, aa. 2, 3, 10, 12, 14, 34, annexe.

*Règlement modifiant le Règlement sur les envois poste-lettres*, DORS/2009-286 du 08-10-09, (2009) 143 *Gaz. Can.* II, 2076, aa. 1-3;

*Règlement modifiant le Règlement sur les envois poste-lettres*, DORS/2009-287 du 08-10-09, (2009) 143 *Gaz. Can.* II, 2083, aa. 1-7;

*Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la Société canadienne des postes*, DORS/2009-335 du 10-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can.* II, 2648, a. 2.

*Loi sur les offices des produits agricoles*, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

*Règlement de 1986 de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement*, DORS/86-8, ann. 1, 2.

*Règlement modifiant le Règlement de 1986 de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement*, DORS/2010-5 du 18-12-09, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 13, a. 1;

*Règlement modifiant le Règlement de 1986 de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement*, DORS/2010-6 du 18-12-09, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 15, a. 1.

*Ordonnance sur les redevances à payer*

*pour la commercialisation des poulets au Canada*, DORS/2002-35, a. 3.

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada*, DORS/2010-2 du 18-12-09, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 3, a. 1.

*Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets*, DORS/2002-36, annexe.

*Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets*, DORS/2010-3 du 18-12-09, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 5, a. 1.

*Ordonnance sur les redevances à payer par les producteurs pour la commercialisation des dindons du Canada*, DORS/2002-142, a. 2.

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer par les producteurs pour la commercialisation des dindons du Canada*, DORS/2010-8 du 23-12-09, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 20, a. 1.

*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs au Canada*, DORS/2003-75, a. 3.

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs au Canada*, DORS/2010-7 du 18-12-09, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 18, a. 1.

*Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. **F-11**.

*Arrêté sur le prix des services d'aide scientifique ou technique (Direction de la recherche — Agriculture)*, DORS/94-789, abrogé.

*Arrêté abrogeant l'Arrêté sur les prix des services d'aide scientifique ou technique (Direction de la recherche – Agriculture)*, DORS/2010-1 du 18-12-09, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 2, a. 1.

*Loi sur les Indiens*, L.R.C. 1985, ch. **I-5**.

*Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes*, DORS/97-138, ann. II.

*Arrêté modifiant l'Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes (Ahousesht)*, DORS/2010-9 du 29-12-09, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 26, a. 1.

*Loi sur le pilotage*, L.R.C. 1985, ch. **P-14**.

*Règlement sur le tarif de l'Administration de pilotage de*

*l'Atlantique*, 1996, DORS/95-586, aa. 5, 7, 8, ann. 2-5.

*Règlement modifiant le Règlement sur le tarif de l'Administration de pilotage de l'Atlantique*, 1996, DORS/2009-333 du 10-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 2618, aa. 1-4.

*Loi sur le ministère des Anciens Combattants*, L.R.C. 1985, ch. **V-1**.

*Règlement sur les soins de santé pour anciens combattants*, DORS/90-594, aa. 2, 16, 21.

*Règlement modifiant le Règlement sur les soins de santé pour anciens combattants et le Règlement de 2005 sur les sépultures des anciens combattants*, DORS/2009-334 du 10-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 2635, aa. 1-3.

*Règlement de 2005 sur les sépultures des anciens combattants*, DORS/2005-200, a. 1.

*Règlement modifiant le Règlement sur les soins de santé pour anciens combattants et le Règlement de 2005 sur les sépultures des anciens combattants*, DORS/2009-334 du 10-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 2635, a. 4.

*Loi de l'Impôt sur le revenu*, L.R.C. **1985 (5e suppl.)**, ch. **1**.

*Règlement de l'impôt sur le revenu*, C.R.C., ch. 945, aa. 7305, 7305.02.

*Loi sur la reprise économique (mesures incitatives)*, L.C. 2009, ch. 31, aa. 16, 17.

*Loi sur l'assurance-emploi*, L.C. **1996**, ch. **23**.

*Règlement sur l'assurance-emploi*, DORS/96-332, aa. 1, 9.01, 9.02, 76.041.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'assurance-emploi*, DORS/2010-10 du 13-01-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, Édition spéciale, no 1, 1, aa. 1, 2, 28.

*Règlement sur la rémunération assurable et la perception des cotisations*, DORS/97-33, a. 18.

*Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération assurable et la perception des cotisations*, DORS/2011-10 du 13-01-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, Édition spéciale, no 1, 21, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.